

A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

Sigle du programme: **ARCB2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction

ARCB2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Détenteur du diplôme de Bachelier en architecture, vous

• • • •

FR

ARCB2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)



Bloc
annuel

1 2

X

o projet d'architecture (20 crédits)

○ LBARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Emmanuel Beldars Abdelmajid Boulaïoun David Schmitz Pascale Van de Kerchove	FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	X
-------------	---	---	----------------------------------	---

o Travail de fin d'études (16 crédits)

○ LBARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		FR [q2] [] [16 Crédits] 🌐	X
-------------	--	--	---------------------------	---

o Expression, représentation et communication (3 crédits)

○ LBARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique	Éva Le Roi Vincent Piroux		X
-------------	---	------------------------------	--	---

o Matériaux, structure 1 w 043h structure :11 [] 0 d 2 w 0 0 m 8.503 0 | S[2m0 m 8.503 0 | S[2m0 m 8.503 0 | S80 1

Option: architecture et sociétés [16.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

<ul style="list-style-type: none"> ○ Contenu: [REDACTED] 					
● LTARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie A : questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Audrey Courbebaisse Chloé Salembier	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LBARC2045	[REDACTED]	Chloé Salembier (coord.)	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊗ 🌐	x	x

Option: architecture et patrimoine [16.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LBARC2050	[REDACTED]
-------------	------------

Option: architecture et écologie [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:



Option : architecture et territoires [16.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle Giulia Marino Jean-François Rondeaux David Vandebroucke	PR [q1] [90h] [8 Crédits] ⓘ	x	x

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en architecture/BXL \[Master International - en anglais\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-arcb2m-programme>]

Master [120] en architecture/BXL [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des 2gue des formations 2024-2025

o Cours au choix (6 crédits)

⌘ LBARI2001	Intensive program		EN [q1] [40h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARI2002	International Workshop : South America		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARI2003	International Workshop : China		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARI2004	International Workshop : Africa		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARI2005	International Workshop : Europe		EN [q2] [40h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde	Giulia Marino	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2146	Espace, lumière et couleur		FR [q2] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LTARC2167	Atelier échelle 1/1				

				Bloc annuel	
				1	2
○ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys	PR [q1] [90h] [8 Crédits] ⓘ	x	x

⌘ Option : architecture et territoires (16 crédits)

○ Contenu:

○ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits]   > English-friendly	X	X
○ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Georges Mabille Alain Malherbe Daniela Perrotti Elisabetta cinzia Rosa	FR [q1] [90h] [8 Crédits]   > English-friendly	X	X

⌘ Cours au choix : questions d'architecture (16 crédits)

○ Contenu:

⌘ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	
-------------	---	--

Tableau des prérequis

- LBARC2201** "Architectural design studio 5 : masten" a comme prérequis LBARC2101
- **Projet d'architecture 4 : approfondissement**
- LBARC2101 - Projet d'architecture 4 : approfondissement
- LBARC2236** "Ateliers de recherche: synthèse et articulation thématiques-Eco-architectures" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - Projet d'architecture 4 : approfondissement
- LBARC2237** "Atelier de recherche: synthèse et articulation thématiques-Héritages" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - Projet d'architecture 4 : approfondissement
- LBARC2238** "Atelier de recherche: synthèse et articulation thématiques-Territorialités" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - Projet d'architecture 4 : approfondissement
- LBARC2239** "Research studio in architecture: thematic synthesis and articulation - Typologies" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - Projet d'architecture 4 : approfondissement
-

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant-e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet développer et d'alimenter un enseignement spécifique aux multiples facettes de la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité propre à la formation universitaire.

Cet enseignement prend en compte à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, sociologie urbaine) et environnementales, ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture à l'échelle du bâtiment, de la ville et du territoire.

Il s'organise à partir du projet d'architecture, de cours magistraux et de séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

En Master 1, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

En Master 2, des ateliers aux orientations spécifiques, permettent à l'étudiant-e de spécialiser son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques qui y sont développées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant-e réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il ou elle réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il ou elle répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel- Gent
- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde – Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalonia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Universita degli studi di Napoli
- Universita degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljana

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Master en urbanisme (120 crédits)

